POUR LES ASSOCIATIONS
LE DÉPARTEMENT AGIT !

SAÔNE & LOIRE DÉPARTEMENT

GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE

AVOIR UN SITE INTERNET : COMMENT S'Y PRENDRE ?

Créer un site internet, c'est un peu comme **construire une maison** : il faut penser à tous les éléments nécessaires en suivant les étapes, afin d'en faire un lieu accueillant...

Étape de la maison	Équivalent web	Explication simplifiée
Terrain	Hébergement	Avant de construire, il faut un **emplacement**. L'hébergement, c'est l'espace en ligne où vivra votre site. Il faut le choisir selon la **capacité**, la **sécurité** et la **vitesse adaptés à nos besoins**, un peu comme on choisit un terrain.
Adresse postale	Nom de domaine	C'est l'adresse que les utilisateurs taperont pour vous trouver (ex. www.monnomdassociation.fr). Choisissez un **nom clair et mémorisable**.
Fondations	Choix technologique / CMS	Les fondations soutiennent la maison. Le CMS (comme WordPress) ou l'outil de création choisi soutient votre site et garantit sa stabilité.
Plan, design et matériaux	Structure et design	Le plan organise les pièces, le Design organise les pages et les 2 organisent la navigation pour que tout soit logique et agréable à visiter. Cela inclut les couleurs, les polices, les images, etc…
Construction	Développement	L'étape où le site prend forme. On assemble les pages, les boutons, les menus : c'est la maçonnerie numérique.
Accessibilité	Responsive + accessibilité numérique	Votre site doit être **adapté à tous les écrans** (ordinateur, smartphone, tablette) et accessible à tous les publics.
Aménagement & décoration	Ajout du contenu	Textes, photos, vidéos… c'est ce qui rend votre site vivant et accueillant.
Ménage	Contrôle qualité	Avant d'ouvrir, on vérifie que tout fonctionne : liens, formulaires, images… comme un dernier coup de balai avant la visite !
Crémaillère	Lancement du site	Le grand jour ! Vous mettez votre site en ligne et invitez vos visiteurs à venir le découvrir.
Entretien régulier	Mises à jour et suivi	Comme une maison, un site s'entretient : mises à jour, corrections, nouvelles infos… pour qu'il reste beau et fonctionnel.

En résumé : construire un site, c'est un projet concret et progressif. En comprenant les grandes étapes, vous gagnerez du temps et éviterez les erreurs.

LES GRANDES ÉTAPES POUR CRÉER SON SITE

Définir votre objectif

Avant tout, posez-vous la question : à quoi servira votre site ?
› Juste informer (présenter l'association, ses actions, ses photos) -› site **vitrine**
› Permettre aux membres d'échanger ou de s'inscrire -› site **interactif**
› Vendre des produits ou collecter des dons -› site **e-commerce**

Selon vos besoins, la solution choisie ne sera pas la même.

Choisir votre hébergeur

L'hébergeur, c'est l'entreprise qui stocke votre site et le rend **accessible 24h/24** sur Internet.
Quelques hébergeurs connus : **OVH, Ionos, Hostinger, o2switc**h…
Leur rôle, c'est un peu celui d'un **propriétaire d'immeuble** : vous louez une place sur leur serveur.

À savoir :
› Si votre site contient beaucoup de **photos ou vidéos**, choisissez un hébergement un peu plus puissant.
› Pour un site associatif simple, une offre **autour de 50 à 60 € par an** suffit généralement (hébergement + nom de domaine).

Les différents types d'hébergement

Il existe plusieurs formules d'hébergement selon vos besoins et votre budget.

Hébergement mutualisé
› Votre site partage le même serveur avec d'autres sites web.
› C'est moins cher et largement suffisant pour un site associatif ou vitrine.
› La maintenance technique est assurée par l'hébergeur.

C'est un peu comme vivre dans un immeuble : vous partagez les murs et les charges avec d'autres, mais c'est économique et pratique.

Hébergement dédié
› Votre site dispose de son propre serveur (aucun partage).
› C'est plus performant mais aussi plus cher et plus technique à gérer.

C'est comme avoir une maison individuelle : plus d'espace, mais plus d'entretien.

Hébergement cloud (ou "dans le nuage")
› Les données sont réparties sur plusieurs serveurs.
› C'est souple et fiable, mais souvent proposé pour les sites plus importants ou très fréquentés.

Pour une association, l'hébergement mutualisé est presque toujours la solution la plus adaptée.

Choisir votre nom de domaine

Deux grandes familles d'outils existent :
Les Website Builders (ex : Wix, CmonSite, Squarespace…)
› Très simples à utiliser, pas besoin de savoir coder.
› On choisit un modèle (template), on glisse les textes et photos, et c'est prêt !
› Parfait pour un site vitrine ou associatif.

Les CMS (ex : WordPress, Joomla, Drupal…)
› Un peu plus techniques, mais plus personnalisables.
› Idéals si vous voulez faire évoluer votre site (ajouter un espace membres, un blog, etc.).

Conseil : commencez simple. Vous pourrez toujours changer d'outil ou d'hébergeur plus tard.

Créer et personnaliser le site

Une fois l'outil choisi :
› Rédigez des **textes clairs et courts** ;
› Utilisez des **photos légères** (moins de 1 Mo chacune) pour que le site reste rapide ;
› Soignez la **page d'accueil** et la page "**Contact**".

Pensez à choisir un modèle **"responsive"**, c'est-à-dire adapté à tous les écrans (ordinateur, tablette, smartphone).

PETIT LEXIQUE DU GEEK

- **Nom de domaine :** adresse de votre site (ex : asso71.fr)
- **Hébergement :** endroit où sont stockés les fichiers de votre site
- **Serveur :** ordinateur puissant qui héberge votre site et le rend accessible
- **URL Uniform Resource Locator :** adresse complète d'une page de votre site
- **CMS Content Management System :** outil de gestion de contenu (ex : WordPress)
- **Website Builder :** outil de création très simple (ex : Wix)
- **Mutualisé :** hébergement partagé avec d'autres sites (économique et suffisant pour une asso)
- **Dédié :** serveur réservé à un seul site (puissant mais coûteux)
- **Cloud :** données réparties sur plusieurs serveurs pour plus de fiabilité

© Direction de la communication CD71 - Impression SED